

LISTE N° 363/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC des candidats admis en liste principale et inscrits en liste complémentaire au recrutement sur dossier pour l'admission en seconde année de scolarité à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes – recrutement 2020.

Du 3 juin 2020

NOR

Référence :

Circulaire n° 167/ARM/DRH-AA/SDEF/BAF/DESC du 25 février 2020 (n.i. BO).

Référence de publication :

Art. 1er. Les candidats dont le nom figure sur la liste principale (LP), classés par ordre de mérite, sont admis à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes au titre de la voie technologique, série « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D), option « système d'information et numérique » (SIN). Ils seront, sous réserve d'aptitude médicale, incorporés le jeudi 2 juillet 2020.

LISTE PRINCIPALE.

Blackburn Cameron.
Cazenave Théo.
Gibier Guilhem.

LISTE COMPLÉMENTAIRE.

Néant.

Art. 2. Les candidats dont le nom figure sur la liste principale (LP), classés par ordre de mérite, sont admis à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes au titre de la voie générale spécialité « mathématiques et physique-chimie ». Ils seront, sous réserve d'aptitude médicale, incorporés le jeudi 2 juillet 2020.

LISTE PRINCIPALE.

Zanetti Valentin.
Joffraud Clara.

LISTE COMPLÉMENTAIRE.

François Anaëlle.
Courtin Neave.
Juchors Paul.
Marquer Guerlande.

Art. 3. Les candidats dont le nom figure sur la liste principale (LP), classés par ordre de mérite, sont admis à l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air 722 de Saintes au titre de la voie générale spécialité « physique-chimie et sciences de l'ingénieur ». Ils seront, sous réserve d'aptitude médicale, incorporés le jeudi 2 juillet 2020.

LISTE PRINCIPALE.


Cottin Kévin.
Cetindag Yahya.
Hennuyer Clavio.
Carpentier Lucas.

LISTE COMPLÉMENTAIRE.

Néant.

Art. 4. La présente liste est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation :


Le général de brigade aérienne Gilles Villenave
sous-directeur emploi formation
de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air